



**Assemblée générale Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/40/147  
S/16981

25 février 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Points 22 et 40 de la liste  
préliminaire\*

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET  
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE  
Quarantième année

Lettre datée du 22 février 1985, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration commune publiée par les ministres des affaires étrangères des pays de l'ANASE lors de leur réunion à Bangkok, le 11 février 1985, au sujet des récentes attaques vietnamiennes contre les camps de réfugiés khmers le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et du texte joint comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22 et 40 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

(Signé) ZAIN Azraai

\* A/40/50.

ANNEXE

Déclaration commune publiée par les ministres des affaires  
étrangères des pays de l'ANASE lors de leur réunion à  
Bangkok le 11 février 1985

1. Les ministres des affaires étrangères des pays de l'ANASE déplorent l'offensive militaire soutenue menée par le Viet Nam le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea, qui se traduit par un regain de souffrances et d'épreuves pour des dizaines de milliers de Kampuchéens déplacés et pour les villageois thaïlandais touchés. Ils sont préoccupés par la dureté et l'ampleur exceptionnelles de cette offensive. Les ministres des affaires étrangères condamnent les nombreuses incursions des forces militaires vietnamiennes en territoire thaïlandais le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea, en violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Thaïlande. Ils demandent qu'il soit immédiatement mis fin à ces actes hostiles et illégaux, qui aggravent les tensions dans la région. Ils réaffirment la solidarité des pays de l'ANASE avec la Thaïlande qui subit ainsi des provocations extérieures dans l'exercice de son droit de légitime défense. Les ministres des affaires étrangères engagent la communauté internationale à répondre d'urgence aux besoins humanitaires pressants le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea.
2. Les ministres des affaires étrangères des pays de l'ANASE constatent avec un profond regret cette nouvelle indication que le Viet Nam persiste à chercher une solution militaire au Kampuchea. De tels actes sont en contradiction avec les déclarations du Viet Nam en faveur d'une solution négociée. Le Viet Nam continue de chercher à légitimiser son occupation militaire du Kampuchea. C'est la raison principale à l'absence de progrès dans les efforts déployés par certains pays et certaines parties en vue de parvenir à un règlement politique. C'est aussi la raison pour laquelle les efforts de l'ANASE n'ont pas encore porté de fruits.
3. Les ministres des affaires étrangères renouvellent leur appel au Viet Nam pour qu'il recherche un règlement politique fondé sur le retrait total des forces vietnamiennes, la réconciliation nationale de tous les Kampuchéens et l'exercice du droit à l'autodétermination par le peuple kampuchéen. L'unité nationale ne peut se faire que par la participation de tous les Kampuchéens à l'acte d'autodétermination, qui devra se dérouler sous contrôle international. Ils renouvellent également leur appel en faveur d'un dialogue direct entre le Viet Nam et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique en vue d'un règlement politique.
4. Les ministres des affaires étrangères prennent note des nombreux appels à la modération adressés au Viet Nam, ainsi que des condamnations de ses actions militaires au Kampuchea publiées par plusieurs pays, et notamment d'un appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ils déplorent que le Viet Nam continue de ne tenir nul compte de ces appels et des règles établies de relations pacifiques et ordonnées entre Etats. Ils engagent la communauté internationale à continuer à exhorter le Viet Nam à la modération et à le convaincre que ce n'est pas par des moyens militaires mais par des négociations et le règlement pacifique des différends que sa sécurité pourra être assurée.

5. Les ministres des affaires étrangères prennent note de l'évolution des relations sino-soviétiques, soviéto-américaines et sino-américaines. Dans ce contexte, les actions du Viet Nam vont à l'encontre des efforts actuellement déployés pour réduire les tensions internationales et mettent en lumière l'isolement du Viet Nam au plan international. Elles contrecarrent en outre les efforts de l'ANASE pour engager un dialogue fructueux par l'intermédiaire de son porte-parole, l'Indonésie. Compte tenu de cette activité dans les relations entre grandes puissances et de la sincère aspiration des pays de l'ANASE à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est, les ministres des affaires étrangères expriment leur conviction que le meilleur moyen pour les petits pays de maintenir leur souveraineté est de rester indépendants et forts, grâce au développement socio-économique national et au renforcement de la paix et de la stabilité au niveau régional. Les ministres des affaires étrangères engagent le Viet Nam à oeuvrer en ce sens, en créant un climat favorable, dans lequel un dialogue fructueux en vue d'un règlement pacifique du problème kampuchéen puisse s'amorcer.

6. Les ministres des affaires étrangères expriment leur profonde reconnaissance au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour l'intérêt qu'il porte à la recherche d'une solution juste et durable au problème kampuchéen et pour les efforts qu'il déploie en ce sens, dont sa récente visite en Asie du Sud-Est est révélatrice. Ils formulent l'espoir que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies continuera à user de ses bons offices pour susciter un règlement politique au Kampuchea.

7. Les ministres des affaires étrangères notent que, malgré le nouvel assaut militaire massif qu'elles viennent de subir, les forces de résistance khmères demeurent intactes et continuent à avoir bon moral. Les ministres des affaires étrangères félicitent les combattants de la liberté khmers pour leur résistance et leur détermination et réaffirment l'appui résolu des pays de l'ANASE au Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Les ministres des affaires étrangères engagent la communauté internationale à intensifier son appui et son assistance au peuple kampuchéen dans la lutte politique et militaire qu'il mène pour libérer sa patrie de l'occupation étrangère.

